

Britannique, qu'il s'agisse des producteurs de fruits ou de légumes, chacun exerce le droit qu'il possède pour orienter son propre groupement en vue du plus grand bien de l'ensemble.

Je veux remercier ici le gouvernement fédéral de l'aide limitée mais bienvenue qu'il accorde sous forme de subventions aux établissements frigorifiques, à la lutte contre les insectes et les maladies et à l'abattage de certains arbres. Il est un domaine toutefois dans lequel le ministère fédéral de l'Agriculture pourra nous aider grandement, celui de l'expansion de nos marchés d'exportation. J'ai ici un article publié récemment dans le *Grower*, publication officielle des producteurs de fruits et de légumes de l'Ontario. Ils ont envoyé dernièrement l'un des membres de leur conseil d'administration, M. Nickerson, représentant de *Canadian Cannery Limited*, je crois, chercher en Europe des débouchés pour leurs excédents de conserves. Je voudrais donner lecture d'une partie de l'article mais seulement ce qu'il en faut pour faire ressortir ce point. Je cite:

Avant l'ouverture des négociations entreprises par M. Wickerson, les États-Unis ont offert à la Grande-Bretagne un lot de denrées agricoles de la valeur de deux millions et demi, acceptant un paiement en sterling. En conséquence, les services britanniques ont finalement accepté d'affecter \$300,000...

Seulement \$300,000 ont été affectés au Canada, alors que deux millions et demi l'étaient à nos amis américains.

...à l'achat de conserves de fruits du Canada, tandis que les États-Unis, par l'intermédiaire de leur service extérieur de l'agriculture, ont annoncé des autorisations permettant l'achat de conserves de poires et de macédoine de fruits au montant de 3 millions, de fruits agrumes, frais ou préparés, au montant de 6 millions et de fruits séchés au montant de 1 million, devant être payés en livres sterling et livrés vers le 31 octobre.

Voici le point que je veux faire ressortir: les représentants canadiens qui se sont rendus en Grande-Bretagne privément, n'ont pu obtenir que pour \$300,000 de commandes, alors que nos amis américains en ont obtenu en tout pour 10 millions. Je me demande si l'appui que les Américains recevaient du gouvernement de leur pays n'est pas la raison de leur succès. A mon avis, le ministère de l'Agriculture ferait bien de prêter attention à l'idée qui se dégage de cet état de choses.

Puisque j'ai la parole, je dirai quelques mots au sujet de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies. J'ai mentionné la question très souvent à la Chambre, sans toutefois obtenir aucun résultat; il faut donc, je pense, continuer à exercer une pression jusqu'au jour où l'on prendra quelque mesure. En dépit de ce qu'a dit, il y a quelques jours, le député de Medicine-Hat (M. Wylie), nous nous trouvons dans la région

la plus sèche du Canada, à l'intérieur de la Colombie-Britannique. La végétation dominante sont les cactus et les armoises. Avec de l'eau, ces territoires deviennent les plus productifs, les plus prolifiques qu'on puisse imaginer. J'admets que 10 acres de terre, et beaucoup de dur labeur de la part des occupants, suffisent à l'entretien d'une famille normale. Il s'agit simplement d'amener assez d'eau. J'ai lu récemment qu'il y a encore 500,000 acres de terre en Colombie-Britannique qui pourraient produire si l'on pouvait y amener de l'eau.

Dans d'autres secteurs de notre vallée, il y a des zones de terre pauvres où l'irrigation s'imposerait encore. Les producteurs laitiers ont besoin de réseaux aspergeurs pour leurs pâturages et leurs champs. Bon nombre de petites colonies rurales ont besoin d'eau servant à la consommation domestique. Il leur faudrait aussi établir ces pâturages collectifs prévus par la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, comme on en met à la disposition des éleveurs et propriétaires de ranchs en Colombie-Britannique. Il y a beaucoup d'eau. Je ne sais si le député de Comox-Alberni est présent, mais nous n'avons nul besoin d'amorceurs de pluie.

Nous avons besoin que le service du rétablissement agricole des Prairies acquitte une part des sommes considérables qu'il faut engager pour amener l'eau, qui est disponible de tous côtés, à la portée des cultivateurs de tout l'intérieur de la Colombie-Britannique.

J'appuie très volontiers tous les crédits qui nous sont soumis et qui affectent des millions de dollars, aux termes de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, aux provinces des Prairies; mais, quand je me rends compte que les cultivateurs de la Colombie-Britannique, en tant que contribuables, versent leur part de ces fonds, je ne puis m'empêcher de dire qu'il est grand temps qu'on mette fin à l'inégalité de traitement à l'égard de la Colombie-Britannique et qu'on mette à la disposition de notre province un programme complet aux termes de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

M. MacLean: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations à propos de ce crédit, vu que je viens d'une province où l'agriculture est non seulement notre principale industrie, mais presque notre seule industrie. L'agriculture est de la plus haute importance dans ma province, tout comme dans celle du ministre.

Le ministère fédéral de l'Agriculture est très important et les domaines d'activité que le ministre est appelé à administrer sont vastes et variés. Il y a évidemment le service des sciences et le service des fermes expéri-